

## La lettre d'information d'ALTYSE

N°9 - 15 Octobre 2004



Bonjour,

Veillez trouver ci-joint des informations concernant ALTYSE.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus pour une amélioration éventuelle de cette lettre. N'hésitez pas à nous faire partager vos attentes :  
adamis@adamis.com

### 1. NORTON Antivirus et la Télétransmission Sesam Vitale

Lors de l'installation de l'antivirus NORTON (ou de sa mise à jour) sur votre ordinateur, Norton considère vos FSE comme des virus et les bloque. C'est ainsi que le message « Vous avez des anomalies dans les FSE ou dans les lots à traiter manuellement » peut s'afficher dans le bouton « Sesam Vitale ». Cliquer sur le bouton « Anomalies à traiter » permet de constater que des FSE ont été bloquées par NORTON.

Pour résoudre ce problème, il faut impérativement :

- aller dans les options de messagerie de Norton pour décocher la case « Analyser les messages sortants ».

*Attention : ne pas décocher la case « Analyser les messages entrants ».*

- Si vous installez la version NIS 2005 Norton Internet Security, un pare-feu s'installe en même temps que Norton. Il faut impérativement et définitivement désactiver ce pare-feu.

*Remarque : Il existe différentes procédures pour désactiver un pare-feu. Certaines ne sont pas permanentes. En effet, après redémarrage de l'ordinateur, le pare-feu peut s'activer à nouveau. (pour plus de détails voir avec le technicien qui s'occupe de votre matériel informatique).*

Conseils à suivre après installation de Norton :

- Dans le bouton « Anomalies à traiter », transformer toutes les FSE en mode papier pour ne plus avoir aucune FSE dans ce bouton.
- Pour un essai, créer une FSE (acte gratuit par exemple) et la télétransmettre. Dans le bouton « Etat des FSE », elle se trouve en attente d'ARL.
- Télétransmettre à nouveau pour récupérer l'ARL de cette FSE.

Si dans le bouton « Sesam Vitale », le message « Vous avez des anomalies à traiter manuellement » n'apparaît pas et si dans le bouton « Etat des FSE », votre FSE est passée dans le dossier « FSE acceptée », cela signifie que la télétransmission s'est bien déroulée. C'est l'assurance que Norton ne bloquera pas vos FSE. Vous pouvez à nouveau reprendre la télétransmission normalement.

### 2. Les Pare-feu et la Télétransmission.

Les pare-feu ne sont pas compatibles avec la télétransmission. Il faut impérativement et définitivement les désactiver.

### **3. Site Utile : [www.foaxbuster.com](http://www.foaxbuster.com)**

Des milliers de mails répandant de fausses informations circulent sur le réseau internet. La plupart du temps alarmants, ces messages ne sont en fait que des hoax (canulars). Le site HoaxBuster.com vous permettra de rétablir la vérité et de lutter contre ces mensonges électroniques.